

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt, le 11 Septembre à 11 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué le 04 septembre, s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Charles-Henri BIANCONI.

En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 13	Etaients présent : ANTONETTI Jean-Pierre, BARTOLI Jean-Christophe, BERQUEZ Zélia, BIANCONI Charles-Henri, CESARI Mathieu, CUCCHI Caroline, GIUDICELLI Paul, MANICCIA Christophe, POLVERINI Jérôme, QUILICHINI Paul, SAMPIERI Jean-Pierre, SANTARELLI Félix Etaients représentés : QUILICHINI Pierre Etaients absents : Jean-Vincent TOMASI, Gabrielle VAUTRIN Secrétaire de séance : MARIANI Mélody Le quorum étant réuni, le Conseil municipal peut valablement délibérer.
---	---

Objet : Création d'un poste de chargé d'accueil

Le Maire, sur proposition de l'ensemble de ses adjoints, expose :

Pour faire suite à l'adoption de l'organigramme de la commune et d'assurer sa mise en place, il s'avère nécessaire de procéder à la création du poste de chargé d'accueil.

Le poste sera pourvu par voie de mutation interne.


Les tâches dévolues à ce poste seront les suivantes :

- Accueil physique et téléphonique des usagers
- Réception, traitement et diffusion de l'information
- Enregistrement du courrier départ et arrivé
- Gestion de la bibliothèque
- Archivage et numérisation des documents

Le conseil municipal, ouï le rapport ci-dessus, et après avoir délibéré décide :

Article 1 : la création du poste de chargé d'accueil est adoptée.

Voix POUR :	13
Voix CONTRE :	-
ABSTENTION :	-
NON PARTICIPATION :	-

Affichée et transmise en Préfecture le : 14/09/2020	Fait et délibéré à Pianottoli-Caldarellu, le 11 Septembre 2020, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait conforme, le Maire, Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 14/09/2020  Le Maire, Charles-Henri BIANCONI
--	---